

DOSSIER DE SUIVI APRÈS RENCONTRE

LYCÉE BLAISE-CENDRARS — SEVRAN

MAIRIE DE SEVRAN

Relais institutionnel, coordination, jeunesse, médiation, accès aux droits et suivi
interinstitutionnel

Rencontre tenue le 8 octobre 2026 · compte rendu détaillé annoncé pour le 9 octobre

Mise à jour après l'Assemblée générale des élèves du 8 octobre 2026

Version du 9 octobre 2026 · Les versions du 7 octobre sont conservées en archive

1. Méthode de fiabilité et statut des informations

Cette mise à jour n'assimile pas une remontée d'élève à un fait établi. Chaque élément doit être lu selon son niveau de vérification et l'autorité compétente.

Niveau	Signification
Confirmé officiellement	Courriel, réponse écrite ou document public émanant de l'autorité compétente.
Documenté par une source identifiable	Document public, source syndicale ou pièce déjà citée ; la nature de la source est précisée.
Remontée interne	Constat ou difficulté rapporté par des élèves, enseignants ou personnels ; à objectiver si nécessaire.
Témoignage	Récit individuel ou collectif sur un événement ; il doit être documenté et, pour les faits graves, transmis aux autorités compétentes.
Chiffre à vérifier	Nombre avancé en AG ou dans une source non administrative ; il ne devient pas une donnée officielle tant qu'il n'est pas confirmé.
Revendication	Demande formulée par le collectif ; sa publication ne signifie ni validation du constat ni acceptation de la mesure.

Règle spécifique : les témoignages de l'AG relatifs aux interventions des forces de l'ordre ne sont jamais présentés comme des faits judiciairement ou administrativement établis.

2. Ce qui change après l'AG du 8 octobre

L'Assemblée générale officielle des élèves s'est tenue de 11 h à 12 h. Les nouvelles remontées ont été comparées aux 150 fiches déjà existantes : 13 fiches réellement nouvelles ont été ajoutées ; les autres sujets ont été fusionnés ou renforcés afin d'éviter les doublons. Le répertoire public compte désormais 163 fiches.

- La Ville n'est pas présentée comme compétente pour les bâtiments du lycée ou les affectations d'enseignants : son rôle principal reste le relais, la coordination et l'accompagnement local.
- Après la rencontre, le chef de cabinet a indiqué par écrit préparer trois courriers : Région, Éducation nationale / DSDEN et Préfecture de Police.
- L'objectif annoncé de ces courriers : faire remonter les revendications, demander des comptes sur ce qui a été fait ou prévu, et solliciter des rendez-vous tripartites.
- Ces courriers sont indiqués comme « en préparation » : le présent dossier ne les présente pas comme déjà envoyés.

3. Sécurité et mobilisations : témoignages à documenter

Statut : témoignages recueillis en AG, non présentés comme des faits établis. Plusieurs élèves ont rapporté l'usage de gaz lacrymogène, des interventions avec chevaux, des blessures, des insultes ou intimidations, notamment envers des personnes filmant. Le collectif demande que ces récits puissent être recueillis officiellement, accompagnés de pièces lorsque les personnes concernées le souhaitent, et examinés par l'autorité compétente.

Rôle demandé à la Ville : relayer les témoignages vers l'autorité compétente, soutenir un cadre de médiation et d'apaisement et, si elle l'estime pertinent, intégrer ces sujets au courrier annoncé vers la Préfecture de Police.

Demande	Formulation retenue
Enquête / réponses officielles	Examiner les témoignages documentés et préciser les voies de signalement et les suites possibles.
Victimes / témoins	Donner un canal clair pour transmettre récits datés, photos ou vidéos sans publier de données personnelles.
Captation d'images	Fournir une information écrite sur le cadre légal, ses limites et les voies de recours en cas de contestation.
Prévention / apaisement	Mettre en place des interlocuteurs et modalités de désescalade avant de nouveaux rassemblements.

4. Compte rendu attendu de la Ville

- Confirmer les trois courriers effectivement envoyés, leurs destinataires et leur date.
- Préciser les rendez-vous tripartites demandés, les interlocuteurs saisis et les réponses reçues.
- Désigner un référent et une date de prochain point afin que les élèves puissent suivre les suites concrètes.

5. Tableau des demandes relevant directement ou conjointement de la Ville

14 fiches du répertoire public concernent directement ou conjointement cette institution. Les doublons interinstitutionnels sont assumés lorsqu'ils correspondent à des rôles différents.

Sécurité / mobilisation

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
151	Interventions des forces de l'ordre : enquête et réponses officielles	Demander à l'autorité compétente d'examiner les témoignages recueillis lors de l'AG du 8 octobre, d'indiquer les voies de signalement et, lorsque des faits peuvent être documentés, de préciser les suites données. Délai : Accusé de réception / orientation sous 15 jours ; suivi selon l'instruction.	Plusieurs élèves ont rapporté l'usage de gaz lacrymogène, des charges ou interventions avec chevaux, des blessures, des insultes et des comportements décrits comme humiliants ou discriminatoires. Ces éléments sont à ce stade des témoignages, non des faits administrativement ou judiciairement établis. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.
154	Prévention et apaisement lors des prochaines mobilisations	Préparer, avec les interlocuteurs compétents, un cadre de prévention et de désescalade : contacts identifiés, règles comprises, protection des personnes, accès aux secours et modalités de dialogue avant et pendant les rassemblements. Délai : Avant toute nouvelle mobilisation importante.	L'AG a fait apparaître une forte colère après les incidents rapportés. Les représentants ayant rédigé le compte rendu défendent une mobilisation pacifique et demandent des mesures pour éviter toute nouvelle escalade. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — réponse, vérification ou orientation officielle attendue.

Dialogue et suivi

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
138	Référent municipal	Désigner une personne du cabinet ou d'un service municipal pour centraliser les retours et dialoguer avec les élèves. Délai : 7 jours	Les réponses sont réparties entre plusieurs institutions. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
139	Suivi interinstitutionnel	Proposer un point de suivi à 30-45 jours avec Ville, direction, DSDEN/rectorat et Région si elles l'acceptent. Délai : 30-45 jours	Risque de renvoi de compétence sans vision globale. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
143	Médiation / prévention	Mobiliser, si nécessaire, les acteurs municipaux de prévention/médiation autour des temps collectifs et des mobilisations, coordonner avec les autorités compétentes et informer sur les interlocuteurs disponibles. Délai : Continu	La mobilisation doit rester calme et les élèves pouvoir dialoguer sans intimidation. AG 8 oct. : Les témoignages recueillis lors de l'AG renforcent la demande d'un cadre d'apaisement pour les prochaines mobilisations. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
147	Dialogue avec d'autres lycées	Faciliter, si pertinent, des mises en relation avec acteurs jeunesse/associatifs ou élus locaux permettant des échanges pacifiques et documentés. Délai : Selon opportunités	Les élèves souhaitent comparer les situations sans prétendre représenter tous les lycéens. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
148	Communication institutionnelle	Lorsque la Ville reçoit des réponses aux saisines, transmettre la réponse ou une synthèse fidèle avec l'échéance annoncée. Délai : Continu	Les élèves ont besoin de réponses fiables. AG 8 oct. : Après la rencontre du 8 octobre, la Ville a été invitée à fournir son propre compte rendu écrit et les suites mises en place. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

Jeunesse et familles

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
141	Information jeunesse	Fournir une fiche claire : services jeunesse, orientation, accès aux droits, accompagnement social et contacts utiles. Délai : 15 jours	Les élèves ne connaissent pas toujours les ressources locales. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
142	Mission locale / insertion	Mettre en relation les élèves concernés avec la Mission locale et les acteurs d'insertion adaptés. Délai : Immédiat	Certains jeunes ont besoin d'un accompagnement vers formation, alternance ou emploi. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
144	Accès aux droits	Orienter vers les permanences ou partenaires compétents et faciliter l'accès à l'information. Délai : 15 jours	Des jeunes peuvent avoir besoin d'aide pour comprendre leurs droits et démarches. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
145	Accompagnement des familles	Indiquer les services municipaux/CCAS ou partenaires pouvant soutenir les familles selon leurs besoins. Délai : 15 jours	Certaines difficultés dépassent le cadre scolaire. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

Orientation

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
140	Orientation / jeunes sans solution	Faciliter l'accès des élèves concernés au Forum et aux dispositifs d'orientation, formation, alternance et emploi. Délai : Immédiat	La Ville a annoncé le Forum SOS Rentrée du 15 octobre. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.
149	Orientation des anciens élèves	Demander comment les anciens élèves sans proposition ont été accompagnés : lycée, CIO, phase complémentaire, CAES, Mission locale et dispositifs locaux après la fin de la procédure. Délai : Retour écrit demandé	Question complémentaire explicitée dans le dossier du collectif. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

Santé et inclusion

N°	Sujet	Demande	Contexte / suivi
146	Santé / bien-être des jeunes	Identifier les ressources locales de santé, écoute et santé mentale auxquelles les jeunes peuvent être orientés, sans se substituer à la santé scolaire. Délai : 15 jours	Les élèves expriment fatigue, inquiétudes et besoins d'écoute. Statut : Demande active au 9 octobre 2026 — aucune réalisation n'est considérée comme acquise sans élément vérifiable.

Sources et pièces de référence

- Dossiers institutionnels du collectif datés du 7 octobre 2026, conservés en archive dans le paquet du site.
- Compte rendu interne de l'Assemblée générale des élèves du 8 octobre 2026.
- Courriels et messages institutionnels conservés par le collectif ; leur contenu n'est présenté comme engagement que lorsqu'il est explicite.
- Répertoire public des revendications mis à jour le 9 octobre 2026 (163 fiches).
- Message écrit de Timothé Griffith-Hubidos du 8 octobre 2026 : compte rendu annoncé, trois courriers indiqués comme en préparation et objectif de rendez-vous tripartites. Une préparation annoncée n'est pas présentée comme un envoi déjà effectué.

Document non officiel du collectif d'élèves mobilisés. Il vise à rendre les demandes traçables et à éviter la confusion entre revendication, témoignage, réponse reçue et réalisation vérifiée.